

**ARRETE MUNICIPAL
NUMERO 2024 - 073**

Temporaire

Portant réglementation de la circulation : **rue grande**
Dans le cadre de l'organisation de la cérémonie
de remise de la Citoyenneté d'Honneur au Prince

Nous, Maire de la Ville de Roumoules

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2213-1 et L. 2213-2 ;

Vu le Code de la voirie routière, notamment ses articles L. 113-2, L. 141-2, R. 116-2 et R. 141-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les dispositions relatives à la circulation routière et applicables à tous les usagers de la route ;

Vu l'organisation de la cérémonie de remise de la Citoyenneté d'Honneur à S.A.S Albert II Prince Souverain de Monaco sur la place de la République le mercredi 11 septembre 2024 à 15h,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation afin d'assurer la sécurité du Prince Souverain et la bonne organisation de la cérémonie ;

ARRETONS :

ARTICLE 1 :

Le mercredi 11 septembre 2024, de 8h00 à 20h00, la rue grande (en jaune sur le plan) sera en sens unique depuis la RD 952 jusqu'au chemin de Saint-Blaise, il sera interdit de circuler dans le sens Chemin de Saint-Blaise vers la RD 952.

ARTICLE 2 :

La présente autorisation est consentie à titre précaire et révocable le mercredi 11 septembre 2024, de 8h00 à 20h00.
La signalisation, conforme aux normes en vigueur, sera mise en place par les services techniques.

ARTICLE 3 :

L'organisateur assurera la sécurité du parcours durant toute la manifestation et sera tenu pour responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir pendant la manifestation.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera affiché à chaque extrémité du parcours et publié dans les formes prescrites.

ARTICLE 5 : Monsieur le Maire, Monsieur le Chef de Gendarmerie de Riez, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera dressée à :

- Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence,
- Monsieur le Chef de Gendarmerie de Riez,
- et affiché en Mairie.

Fait à Roumoules, le 09 septembre 2024



Le Maire de ROUMOULES :



Gilles MEGIS